



Formulaire d'Application de Tierce Partie

Nous vous remercions de votre intérêt à soutenir la mission d'Autism Speaks Canada en proposant votre collecte de fonds. Afin de mieux vous soutenir ainsi que vos efforts, nous vous demandons de compléter et de remettre ce formulaire à Autism Speaks Canada avant de développer votre activité à l'adresse courriel communityevents@autismspeaksca.ca. Lorsque nous approuvons votre application de collecte de fonds, vous recevrez une Entente pour votre événement de Tierce Partie qui devra être signée par l'organisateur principal. Ce document servira d'engagement écrit selon les modalités et les conditions conformément à l'Entente. **Veillez noter – certaines informations qui sont demandées ne sont peut-être pas pertinentes pour votre activité, veuillez remplir uniquement ce qui est applicable. Merci.**

ÉTAPE 1 –REMPLISSEZ LE FORMULAIRE D'APPLICATION DE TIERCE PARTIE (ci-dessous)

Nom de l'entreprise/organisme/individu qui organise la collecte de fonds:

--

Renseignements de la personne-ressource:

Nom	
Rue	
Ville	
Province	
Code postal	
N° de téléphone	
Adresse courriel	
Contact alternatif	
N° de téléphone alternatif	
Adresse courriel alternative	

Pourquoi avez-vous décidé d'amasser des fonds à l'appui de Autism Speaks Canada?

--

Veillez décrire brièvement l'événement :

--

Date de l'événement:	
Nom de l'événement:	
Lieu de l'événement:	
Ce type d'événement a-t-il déjà été réalisé; Oui/Non si oui quand?	
Si ce type d'événement a déjà été réalisé, quelles étaient les recettes nettes pour l'organisme de charité? Veuillez joindre le budget de cet événement - Voir l'étape 2	\$
Si ceci est un événement novateur, quel montant espérez-vous amasser? Veuillez joindre le budget de cet événement - Voir l'étape 2	\$
Veuillez décrire comment vous entendez diffuser cet événement.	
Nombre estimé de participants à l'événement:	
Comment amasserez-vous les fonds? (vente de billets/ commandites/contributions, etc.)	
Veuillez énumérer tous les commanditaire(s)/garant(s) de cet événement:	
Quelle portion des recettes nettes estimées sera versée à AUTISM SPEAKS Canada:	<input type="checkbox"/> 100% <input type="checkbox"/> Autre % _____
S'il y aura d'autres destinataires bénéficiant des recettes de votre événement spécial (à part AUTISM SPEAKS Canada), veuillez les identifier:	
Avez vous besoin de reçus d'impôts pour votre événement? OUI/NON Si OUI, expliquez pourquoi	
Veuillez cocher les cases qui s'appliquent. Avez-vous besoin de:	
<ul style="list-style-type: none"> • Logo de Partenaire Fier • Tatouages • Ballons gonflables • Bannière de soutien de Partenaire Fier • Brochures de ASC 	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> OUI Q: _____ <input type="checkbox"/> NON

Avant de se lancer dans l'initiative d'accueillir un événement de tierce partie à l'appui de la mission d'Autism Speaks Canada, c'est important d'établir un calendrier et un plan d'action afin d'assurer suffisamment de temps pour la planification, la promotion et le succès de votre événement.

En signant ci-dessous, vous reconnaissez qu'aucun matériel portant le nom et/ou le logo d'Autism Speaks Canada ne sera imprimé sans que les esquisses et le contenu ne soient approuvés par le personnel d'Autism Speaks Canada. En outre, vous reconnaissez que les recettes nettes de cet événement, soit en somme totale ou partielle, seront accordées à Autism Speaks Canada. Il est convenu vous aurez une couverture d'assurance adéquate et que vous prévoyez une clause de dégageant de responsabilité envers Autism Speaks Canada en ce qui concerne cet événement.

Signature de l'Organisateur

Date



ÉTAPE 2: BUDGET PROPOSÉ/RÉSUMÉ FISCAL DE L'ÉVÈNEMENT DE TIERCE PARTIE (si applicable)

Veuillez compléter ce budget et remettez-le avec votre application. Soyez le plus précis possible. Aussi, veuillez préciser quels frais ou dépenses, s'il y a lieu, pour lesquels vous espérez obtenir un financement (par les commanditaires) ou des dons en nature (biens réels ou services).

Nom de l'événement: _____ Présenté par: _____

Lieu de l'événement: _____ Date/heure de l'événement: _____

REVENUS

Billets/Admission: (# ____ x \$ ____) _____

Commanditaires: _____

Dons: _____

Engagements des donateurs: _____

Garants: _____

Autre (énumérer): _____

Autre (énumérer): _____

Autre (énumérer): _____

TOTAL: _____

REVENU BRUT _____ \$

MOINS LES DÉPENSES (_____) \$

REVENU NET _____ \$

Montant estimé qui sera versé à Autism Speaks Canada: _____ \$

De quelle manière verserez-vous ce montant à Autism Speaks Canada ? (espèces, chèque, etc) _____

Date prévue de remise du montant (doit être dans les 30 jours suivant l'événement) _____

Une comptabilité officielle des revenus/dépenses est obligatoire à la fin de chaque événement. Autism Speaks Canada se réserve le droit de vérifier les documents officiels de la comptabilité. Chaque organisme s'engage à fournir sur demande une liste complète des donateurs et leurs contributions monétaires/non monétaires incluant leur nom, adresse, numéro de téléphone et montant/ item donné à Autism Speaks Canada. LES NOMS DES DONATEURS NE SERONT PAS VENDUS NI UTILISÉS À DES FINS DE PUBLIPOSTAGE DIRECT OU DE TÉLÉMARKETING.



Modalités et conditions - Événement de Tierce Partie

Autism Speaks Canada ne supportera pas les initiatives ou les requêtes de Tierce Parties si l'Organisateur ou l'Organisme est indirectement en conflit avec notre mission. En tant que l'Organisateur de l'événement, vous vous engagez à toujours maintenir une image positive d'Autism Speaks Canada vis-à-vis le public et vous acceptez les modalités et conditions suivantes:

Finances

- En tant que gestionnaire responsable des fonds publics, Autism Speaks Canada est d'avis qu'un pourcentage raisonnable des revenus bruts de toutes les activités de financement devrait être versé à Autism Speaks Canada. En règle générale, la norme déterminée dans les directives du Bureau d'éthique commerciale indique de limiter les dépenses à 25% du revenu brut.
- S'il n'y a qu'une partie des profits qui sera directement versé à Autism Speaks Canada, la «Tierce Partie» devra clairement divulguer publiquement aux acheteurs, participants, etc., la quantité approximative de dollars et/ou le pourcentage des recettes qui seront versées à Autism Speaks Canada.
- Aucune somme d'argent amassée par l'événement proposé ne peut être escomptée, et aucune partie du montant ne peut être réservée en tant que profit ou compensation.
- Autism Speaks Canada ne fournira pas de fonds pour financer un programme ou un événement de Tierce Partie, et ne sera pas responsable des dettes contractées.
- Tous les chèques écrits par les participants des programmes et des événements de Tierce Partie doivent être au nom d'Autism Speaks Canada, à moins d'avis contraire.
- Si un compte bancaire distinct est établi pour l'événement par la «Tierce Partie», il doit être ouvert au nom de la «Tierce Partie», et non d'Autism Speaks Canada ; Les politiques d'Autism Speaks Canada ne permettent pas qu'une «Tierce Partie» établisse un compte bancaire au nom d'Autism Speaks Canada.

Responsabilité

- L'événement de la «Tierce Partie» est responsable de toute obtention de couverture d'assurance, de licences et de permis appropriés si nécessaire, conformément à toutes les lois applicables. Autism Speaks Canada n'assume aucune responsabilité en cas d'accident, de vol ou de dommages à la personne ou à la propriété.

Assurances, Licences & Permis

- La «Tierce Partie» ne s'engagera dans aucune entente ou contrat au nom d'Autism Speaks Canada.

- Si vous réalisez un tirage au sort, vous devez adhérer à toutes les consignes juridiques liées au tirages. Un tirage au sort est défini comme un tirage pour la distribution des prix au hasard parmi les individus qui ont acheté des billets qui offrent la possibilité de gagner ces prix. Vous assumez l'entière responsabilité pour établir les licences et les permis requis pour réaliser un tirage au sort dans votre province.

Administration

- L'organisateur de l'événement assume l'entière responsabilité de 100 % des exigences administratives de l'événement.

Nom et logo

- Notre nom peut être utilisé sur le site web et la documentation de votre événement afin d'annoncer que nous sommes les destinataires bénéficiant du montant net recueilli par votre événement. Veuillez noter qu'Autism Speaks Canada a le droit de retirer son nom à tout moment et n'assumera aucune responsabilité à cet effet.
- Un logo de Partenaire fier de la communauté (Community Proud Supporter) sera envoyé à toutes les initiatives approuvées de tierces parties. Vous devez obtenir la permission du Directeur des Communications chez Autism Speaks Canada avant de placer ce logo sur toute documentation événementielle ou matériel publicitaire avant d'être rendu public.

Promotion

- La «Tierce Partie» est responsable de toutes les ventes, marketing et promotion de leur événement.
- Autism Speaks Canada est dans l'impossibilité d'expédier ou de transmettre nos listes de donateurs ou commanditaires, d'endosser quelconque produit ou service ou d'apporter un soutien promotionnel ou publicitaire de tout genre.
- La «Tierce Partie» est responsable de tous les prix, articles d'enchère et récompenses pour soutenir leur événement.

Photos & vidéos

- Toutes photos ou vidéos soumises par l'organisateur de l'événement deviennent la propriété d'Autism Speaks Canada et peuvent être utilisées dans toute promotion médiatique ou matériel de marketing.

Personnel & bénévoles

- Autism Speaks Canada ne fournira pas de bénévoles pour la réalisation ou la participation à des événements de Tierce Partie.
- La représentation par le personnel d'Autism Speaks Canada lors des événements de «Tierce Partie» est basée sur une politique de «meilleurs efforts», et ne sera considérée que par invitation seulement pour soutenir la présentation du chèque lors de la collecte de fonds.

Confidentialité

- Toute information obtenue et utilisée par Autism Speaks Canada sera traitée avec la plus grande confidentialité et sécurité, conforme à nos politiques de confidentialité.

Reçus d'impôts

- Afin de maintenir notre statut d'organisme de bienfaisance, Autism Speaks Canada doit respecter les règles et règlements énoncés par l'Agence du revenu du Canada (ARC). S'il vous plaît ne promettez pas de reçus d'impôts. Autism Speaks Canada émettra des reçus d'impôts qui sont conformes aux politiques de l'ARC.
 - a. La décision de l'ARC ne nous permet pas d'émettre un reçu d'impôts pour les dollars de commandites, les dons en nature ou les services offerts. C.-à-d. La vente de billets de tirage ou d'admission, les green-fees (frais d'entrée lors d'un tournoi de golf), les articles mis aux enchères et d'autres biens qui procurent un avantage aux donateurs ne sont pas admissibles à un reçu d'impôt.
 - b. Commanditaires – en raison de leur commandite, l'entreprise reçoit des avantages sous forme de reconnaissance et de publicité.
 - c. Don de Services – les reçus d'impôts ne peuvent être émis pour les services offerts y compris ; les services personnels, professionnels ou juridiques.